

## **De l'art du détail militaire à la gouvernementalité ... en passant par les disciplines**

Article paru dans : *Michel Foucault, Savoirs, domination et sujet*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, pp. 121-131

*« Il y a un rêve militaire de la société .... Il se peut que la guerre comme stratégie soit la continuation de la politique. Mais il ne faut pas oublier que « la politique » a été conçue comme la continuation sinon exactement et directement de la guerre, du moins du modèle militaire comme moyen fondamental pour prévenir le trouble civil ».* Ce bref passage (rarement relevé) de MICHEL FOUCAULT dans SURVEILLER ET PUNIR (p. 170-171) est le point de départ de cette réflexion. Sa lecture m'a étonné et j'ai été intrigué par le peu d'attention portée à cette valorisation de l'activité militaire par MICHEL FOUCAULT. Puis j'ai constaté dans le même ouvrage la richesse des développements analytiques que MICHEL FOUCAULT a tiré de cet exemple, aussi bien pour décrire les disciplines, que pour conceptualiser de façon originale les relations de pouvoir.

Je voudrais ici montrer ici deux choses :

- d'une part, la réflexion de MICHEL FOUCAULT sur le politique, l'art de gouverner les conduites des autres (des sciences camérales au bio-pouvoir) est en gestation dès 1975 dans SURVEILLER ET PUNIR. Ce pan de sa réflexion n'attend pas les textes les plus explicites sur la gouvernementalité parus à partir de 1984. On en trouve des amorces significatives dans son ouvrage phare sur l'histoire de la prison lorsqu'il traite du développement des lieux et des instruments de discipline.
- d'autre part, aux origines des techniques et des pratiques disciplinaires le modèle de l'armée, ce qu'il appelle la « tactique militaire » tient une place centrale, parce que cette organisation est allée très loin dans la mise au point de ses pratiques, autant celles qui visent à formater les individus que celles qui organisent les actions collectives.

Michel Foucault a développé une approche du pouvoir qui accorde une place centrale aux « procédures techniques », aux « disciplines », et plus tard à ce qu'il nommera « l'instrumentation ». Là réside pour lui une nouvelle rationalité politique qui prend forme au XVIII<sup>e</sup> siècle qui s'attache, dans un sens utilitariste, au corps comme unité et aux populations comme collectif, afin de les discipliner et d'assurer leur productivité. Ce faisant il a contribué à renouveler la réflexion sur l'État et les pratiques

gouvernementales, en délaissant les débats classiques de philosophie politique sur la nature et la légitimité des gouvernements pour s'attacher à leur matérialité, leurs actions et leurs modes d'agir. Dans sa réflexion sur le politique, il met en avant la question de « l'étatisation de la société », c'est-à-dire le développement de dispositifs concrets, de pratiques qui fonctionnent plus par la discipline que par la contrainte et cadrent les actions et représentations de tous les acteurs sociaux : « Les méthodes qui permettent le contrôle minutieux des opérations du corps, qui assurent l'assujettissement constant de ses forces, et leur imposent un rapport de docilité-utilité constant de ses forces, c'est cela qu'on peut appeler les « disciplines ... Se forme alors une politique des coercitions qui sont un travail sur le corps, une manipulation calculée de ses éléments, de ses gestes, de ses comportements. Le corps humain entre dans une machinerie de pouvoir qui le fouille, le désarticule et le recompose » (p.139).

Cette attention que je vais porter à l'édification des disciplines et à l'importance de leur origine militaire me conduirait presque à dire (pour faire image, et en forçant le trait) que dans SURVEILLER ET PUNIR la prison n'est qu'un objet de surface qui lui a permis de découvrir et d'explorer la question des technologies de pouvoir. Plus exactement on peut lire SURVEILLER ET PUNIR comme un chantier d'analyse des techniques de pouvoir (qui continue celle amorcée dans NAISSANCE de la CLINIQUE et dans HISTOIRE de la FOLIE) au cours duquel le travail sur l'objet pénal et les transformations des techniques punitives, a été en quelque sorte un véhicule pour le déplacement de la pensée de MICHEL FOUCAULT sur le pouvoir. Partant d'un appareil particulier il en vient à une problématisation générale du pouvoir disciplinaire. La prison n'est plus un objet de recherche en soi, mais un révélateur des disciplines et un analyseur de l'exercice du pouvoir par les normes.

Pour montrer cela, je m'attacherai à la III<sup>e</sup> partie de SURVEILLER ET PUNIR « Discipline » qui est aussi la plus importante quantitativement du livre (un tiers du volume, 105 pages sur 300) et la plus structurée (trois sous parties, elles mêmes subdivisées). Cela est rarement relevé<sup>1</sup>, mais dans les deux premiers chapitres de cette partie, « Les corps dociles » et « Les moyens du bon redressement », la prison est quasiment, voire totalement absente. MICHEL FOUCAULT s'attache essentiellement à l'analyse d'autres espaces sociaux (le couvent, l'armée, l'école, l'usine, l'hôpital).

---

<sup>1</sup> Une exception : Ph. Lefebvre, « Foucault et la discipline d'atelier », in A. Hatchel et al edit. *Gouvernement, organisation et gestion : l'héritage de Michel Foucault*, Presses Universitaire de Laval, 2005, pp. 179-211.

Certes le troisième et dernier chapitre concerne « le panoptisme » et la prison retrouve une place centrale dans l'analyse, mais la présentation du schéma de Bentham est longuement introduite par une analyse des changements intervenus dans les dispositifs architecturaux urbains à l'occasion des épisodes épidémiques de peste. « La ville pestiférée, toute traversée de hiérarchie, de surveillance, de regard, d'écriture, la ville immobilisée dans le fonctionnement d'un pouvoir extensif qui porte de façon distincte sur tous les corps individuels, c'est l'utopie de la cité parfaitement gouvernée. ... La peste (...) c'est l'épreuve au cours de laquelle on peut définir idéalement l'exercice du pouvoir disciplinaire » (p.200). Une des grandes forces de SURVEILLER ET PUNIR est précisément d'établir des continuités, des transversalités dans les dispositifs disciplinaires, et en cela de désingulariser la prison.

Mon point de vue est-il anachronique, plaque-t-il sur un travail du début des soixante dix, une problématique des années quatre-vingt ? Je ne le pense pas, c'est du moins ce que je vais essayer de montrer.

- Tout d'abord, si ce sont des écrits du milieu des années 80 qui sont en général invoqués à propos de la gouvernementalité<sup>2</sup>, ce sont les cours de la fin des années 70, « Sécurité, territoire et population » 1978 et « Naissance de la bio-politique » 1979 qui présentent les premiers éléments de cette conceptualisation<sup>3</sup>.

- Ensuite, de la discipline à la gouvernementalité il y a bien évidemment un déplacement, mais MICHEL FOUCAULT amorce dans SURVEILLER ET PUNIR l'analyse d'une nouvelle conception du pouvoir qu'il parachèvera dans ses écrits ultérieurs. Il écrit ainsi : « le pouvoir dans la surveillance hiérarchisée des disciplines ne se détient pas comme une chose, ne se transfère pas comme une propriété ; il fonctionne comme une machinerie ... C'est l'appareil tout entier qui produit du « pouvoir » et distribue les individus dans ce champ permanent et continu ... La discipline fait « marcher » un pouvoir relationnel qui se soutient lui-même par ses propres mécanismes et qui, à l'éclat des manifestations, substitue le jeu ininterrompu de regards calculés » (p. 179).

Ce passage est significatif des deux fils rouges qui assurent le passage de la discipline à la gouvernementalité : tout d'abord, le délaissement d'une conception

---

<sup>2</sup> En particulier le plus complet « La technologie politique des individus », 1988, *Dits et écrits*, IV, Gallimard, 1994, pp. 813-828.

<sup>3</sup> Les leçons inaugurales des cours de 1978 et 1979 sont éditées en cassette sous le terme *De la gouvernementalité*, Paris Seuil, 1989.

répressive du pouvoir au profit d'une conception productive, il fait faire beaucoup plus qu'il n'interdit ; ensuite, l'attention centrale accordée aux dispositifs matériels, à l'instrumentation du pouvoir, c'est-à-dire au rôle discret mais déterminant tenu par les techniques d'objectivation (statistiques, cartes, mesures, fichiers, etc.). Ces deux éléments clefs sont particulièrement présents dans la III<sup>o</sup> partie de SURVEILLER ET PUNIR.

Je montrerai dans une première partie comment les disciplines sont produites et généralisées au carrefour de plusieurs modèles, mais où domine le modèle militaire.

Dans une deuxième partie je traiterai de quelques spécificités du modèle militaire qui en expliquent la force et la portée générale;

Je conclurai par quelques remarques sur cette nouvelle conception du pouvoir qui trouve là ses premières formulations.

### **I<sup>o</sup> partie : Les disciplines sont produites et généralisées au carrefour de plusieurs modèles**

SURVEILLER ET PUNIR s'ouvre sur deux documents mis en vis à vis, le compte rendu du supplice de Damiens, puis le règlement de la Maison des jeunes détenus de Paris (1838) qui précise de façon méticuleuse l'emploi du temps d'une journée. Par cette confrontation MICHEL FOUCAULT veut rendre compte du renversement qui s'opère en trois quart de siècle dans le régime des pénalités. A un rituel spectaculaire, est substitué un rituel discret mais continu organisant la totalité du temps de l'incarcération entre l'isolement, le travail et l'enseignement.

En portant son attention de façon centrale sur ce changement radical MICHEL FOUCAULT veut certes montrer la généralisation d'un nouveau mode de pénalité, mais il veut aussi souligner que la prison comme modèle de discipline ne fait « que reproduire, quitte à les accentuer un peu, tous les mécanismes qu'on trouve dans le corps social » (p.235). La prison est ainsi la métaphore, ou mieux l'épure d'un ensemble d'organisations modernes à partir desquelles la société bourgeoise est en train de s'institutionnaliser. « La prison : une caserne un peu stricte, une école sans indulgence, un sombre atelier, mais à la limite rien de qualitativement différent » (p.235).

La discipline qu'il veut caractériser a une double vertu : économique et politique. D'un côté elle majore les forces du corps, son utilité, sa productivité ; et de l'autre elle diminue le besoin de forces contraignantes extérieures car elle est intériorisée. MICHEL FOUCAULT ne cherche pas à faire une histoire des différentes institutions disciplinaires du couvent à l'atelier en passant par l'armée et la prison, mais il se propose de « relever les techniques essentielles qui se sont, de l'une (institution) à l'autre généralisées le plus facilement » (p.140). C'est ce qu'il nomme « l'histoire de la rationalisation utilitaire du détail dans la comptabilité morale et le contrôle politique » (p.141).

Les deux premiers chapitres de la III<sup>e</sup> partie de SURVEILLER ET PUNIR montrent que cette rationalité utilitaire s'inscrit dans une histoire. « L'âge classique ne l'a pas inaugurée ; il l'a accélérée, en a changé l'échelle, lui a donné des instruments précis » (p.141).

Ce modèle trouve son origine dans l'organisation de la vie monastique sous-tendue par des principes d'ascétisme religieux qui structurent autant la discipline individuelle que collective, l'une et l'autre orientées vers un but supérieur : « L'exercice (entraînement individuel et collectif du corps) a une longue histoire ... son organisation linéaire sont au moins dans l'armée et l'école d'introduction tardive, (il est ) sans doute d'origine religieuse » (p.163). On retrouve « dans le cadre de l'école de la caserne, de l'hôpital ou de l'atelier » cette « mise sous contrôle des moindres parcelles de la vie et du corps » qui ont donné un contenu laïcisé, une rationalité économique ou technique « à ce calcul mystique de l'infime » (p.142).

Ces techniques disciplinaires du détail s'organisent autour de trois schémas :

- un schéma politico-moral de l'isolement individuel qui assure la prise de conscience et la responsabilisation,
- un schéma économique de l'action appliquée à un but productif
- un schéma technico-médical de la mise en conformité et de la normalisation.

Dans toutes ces analyses détaillées des techniques de la discipline, de « la méticulosité du détail », c'est le modèle de l'armée qui est pris le plus souvent (19 cas), ensuite celui de l'école (15 cas), puis celui de l'atelier (8 cas) enfin celui de l'hôpital (5 cas) et celui du couvent (4 cas).

Les techniques disciplinaires communes à ces cinq espaces disciplinaires sont subdivisées en trois catégories : les arts de répartition, les contrôles d'activité et la composition des forces.

- les arts de répartition sont au nombre de quatre : la clôture de l'espace, le quadrillage, l'attribution d'emplacements fonctionnels, le classement par rang.
- Le contrôle des activités se décline en emploi du temps, l'élaboration temporelle de l'acte, la mise en corrélation du corps et du geste, l'articulation du corps aux objets.
- Enfin, la dernière section « la composition des forces » articule les deux précédentes dimensions les techniques de répartition et les activités normées. Un passage significatif concernant l'armée détaille les principes d'organisation fluide du collectif, la maîtrise des comportements individuels et le rôle des instruments (importance des revues, de l'exercice collectif, du maintien individuel et du maniement d'armes) (p.165). Il s'agit de former une « géométrie de segments divisibles dont l'unité de base est le soldat mobile avec son, fusil ». Le corps segment est inclus dans un ensemble, organisé selon des séries chronologiques et commandé par un pouvoir léger qui émet des signaux pour l'action, c'est davantage un dressage que l'exercice d'une force.

## **2° Partie : la force du modèle militaire**

Cette référence à l'armée comme modèle d'organisation n'est pas en soi radicalement nouvelle, mais elle est chez FOUCAULT particulièrement bien développée. Des spécialistes m'ont indiqué que l'Ordre de St Benoit revendiquait le précédent de l'organisation des légions romaines comme inspiration de son modèle d'efficacité. Marx de son côté fait un parallèle entre la contrainte de la discipline militaire et celle de l'organisation capitaliste du travail<sup>4</sup>. FOUCAULT renvoie à un chapitre du Capital qui s'intitule de la Coopération. On y trouve une comparaison entre l'effet de la coopération et celui d'un "escadron de cavalerie", et un peu plus loin, la hiérarchie dans l'usine est comparée à celle dans l'armée. Plus loin encore, Marx parle du "commandement" du capital et du "travail de surveillance" qu'effectue le capitaliste.

---

<sup>4</sup> - Remerciements à Dominique Colas qui est l'inspirateur de cette note. Foucault donne une note en bas de page (p.222) qui renvoie au Capital Livre I chapitre 13, de la Coopération. La comparaison entre l'effet de la coopération et celui d'un "escadron de cavalerie" (p.19 du tome II du Capital aux Editions sociales) ; la hiérarchie dans l'usine comparée à celle dans l'armée (p. 24) ; l'expression "travail de surveillance" effectué par le capitaliste (P ;25). Selon D. Colas « le capitaliste est à la tête d'une "armée industrielle" avec officiers supérieurs et inférieurs. Donc double face de la direction capitaliste : direction du procès de production coopératif et procès d'extraction de la plus value d'où despotisme » (p.29).

Dans la suite de ce texte, Marx rappelle l'opposition entre Rosa Luxemburg pour laquelle l'usine est aussi une caserne, alors que Lénine ne voit que l'efficacité de la coopération (et veut donc "l'unité de la volonté " dans le parti).

Le chapitre de SURVEILLER ET PUNIR « les corps dociles » s'ouvre sur la production du soldat comme corps et esprit gouverné. « Dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle le soldat est devenu quelque chose qui se fabrique ; d'une pâte informe, d'un corps inapte, on a fait la machine dont on a besoin ; on a redressé peu à peu les postures ; lentement une contrainte calculée parcourt chaque partie du corps, s'en rend maître, plie l'ensemble, le rend perpétuellement disponible, et se prolonge en silence dans l'automatisme des habitudes ; bref on a chassé le paysan, et on lui a donné l'air du soldat » (p.137).

Et tout au long de ce chapitre et du suivant « les moyens du bon redressement », c'est le modèle militaire qui est utilisé pour rendre compte de la rationalité disciplinaire. L'armée est présentée comme un ensemble clos, très précisément hiérarchisé et normé dans toutes ses activités, où la discipline individuelle et l'ordre collectif sont indissociables et visent à produire une efficacité particulière. Elle constitue ainsi un modèle de société rationnelle. La figure du soldat incarne parfaitement le sujet discipliné. Il est autant une entité sous l'emprise de normes intériorisées, que le membre fonctionnel d'un vaste ensemble dont on ne peut le détacher. Mieux que le détenu, l'ouvrier ou l'hospitalisé, le soldat incarne à la fois l'objet du gouvernement et le sujet gouverné.

MICHEL FOUCAULT s'appuie sur une série d'exemples précis (armée romaine, l'armée protestante de Maurice d'Orange, l'infanterie prussienne de Frédéric II) pour montrer l'art du détail dans le recrutement et l'entraînement du soldat (la tenue du corps, le maniement des armes (articulation corps-objet), l'apprentissage de la précision et de la rapidité dans l'exécution, l'importance de l'exercice répété. La revue militaire apparaît comme la pratique archétypique de l'examen. Enfin, un système de peines assure la sanction normalisatrice de ce qui est non-conforme (« la classe honteuse » p.181), et les classements honorifiques organisent un système récompenses (p.183-184).

L'armée fournit aussi de nombreux modèles d'organisation collective : la précision des emplois du temps, le contrôle des pas et des défilés (p.153-154), utilisation exhaustive du temps, (p.156-157), formation des recrues, entraînement des vétérans. Mais aussi les techniques de gestion des masses par la composition des forces dans les troupes d'infanterie. Enfin, le camp militaire est présenté comme un modèle de surveillance hiérarchique et d'observatoires visuels (p.173).

MICHEL FOUCAULT en vient à caractériser la tactique militaire pour mettre en valeur la discipline qui est au fondement de la capacité guerrière :

- il se réfère à J.A. Guibert<sup>5</sup> pour définir la notion de tactique « Aux yeux de la plupart des militaires, la tactique n'est qu'une branche de la vaste science de la guerre ; aux miens elle est la base de cette science ; elle est cette science elle-même, puisqu'elle enseigne à constituer les troupes, à les ordonner, à les mouvoir, à les faire combattre » (p.170). La tactique, est selon MICHEL FOUCAULT, l'art de construire, « avec des corps localisés, des activités codées et des aptitudes formées, des appareils où le produit des forces diverses se trouve majoré par leur combinaison calculée, elle est sans doute la forme la plus élevée de la pratique disciplinaire » (p.169). C'est un savoir formalisé au XVIII<sup>e</sup> siècle qui conjugue l'exercice des corps individuels et la combinaison des forces collectives.

Enfin, il généralise le modèle militaire en en faisant un modèle de gouvernement de la société civile : «La politique comme technique de la paix et de l'ordre intérieurs a cherché à mettre en œuvre le dispositif de l'armée parfaite, de la masse disciplinée, de la troupe docile et utile, du régiment au camp et aux champs, à la manœuvre et à l'exercice ». FOUCAULT développe ainsi l'argument : « Dans les grands Etats du 18<sup>e</sup> siècle l'armée garantit la paix civile sans doute parce qu'elle est une force réelle, un glaive toujours menaçant, mais aussi parce qu'elle est une technique et un savoir qui peuvent projeter leur schéma sur le corps social – S'il y a une série « politique-guerre » qui passe par la stratégie, il y a une série « armée-politique » qui passe par la tactique. C'est la stratégie qui permet de comprendre une manière de mener la guerre entre les Etats ; c'est la tactique qui permet de comprendre l'armée comme un principe pour maintenir l'absence de guerre dans la société civile – L'âge classique a vu naître la grande stratégie politique et militaire selon laquelle les nations affrontent leurs forces économiques et démographiques ; mais il a vu naître aussi la minutieuse tactique militaire et politique par laquelle s'exerce dans les Etats le contrôle des corps et des forces individuelles » (p .170-171)

### **3° - SURVEILLER ET PUNIR comme laboratoire**

Si je fais l'hypothèse que SURVEILLER ET PUNIR prépare les travaux ultérieurs sur la gouvernementalité c'est parce que cette recherche permet à MICHEL FOUCAULT de formaliser une nouvelle conception relationnelle du pouvoir. Son originalité est de déplacer les approches classiques en termes de contrainte et de répression pour mettre en valeur les dimensions de discipline et d'incitation à la conformité par l'apprentissage

---

<sup>5</sup> - J.A. Guibert, *Essai général de tactique*, 1772.

et la pression des instruments normatifs. Certains auteurs voient dans cette approche un prolongement de celle de Max Weber<sup>6</sup>.

Ainsi, lorsque MICHEL FOUCAULT atteint le cœur de son sujet lors de l'analyse du Panoptisme, il dépasse rapidement la question de l'emprisonnement pour traiter de l'ensemble « des établissements panoptiques » et, plus largement de la société disciplinaire. Il développe à la lettre l'expression de Bentham selon laquelle le Panoptique est « un grand et nouvel instrument de gouvernement » (p. 208). Il qualifie le Panoptique « d'œuf de Colomb dans l'ordre de la politique » (p.208) car « il est capable de s'intégrer à une fonction quelconque : d'éducation, de thérapeutique, de production, de châtiment, de majorer cette fonction en se liant intimement à elle ; de constituer un mécanisme mixte dans lequel les relations de pouvoir et de savoir peuvent s'ajuster exactement aux processus qu'il faut contrôler ». C'est la polyvalence du Panoptique comme instrument physique du pouvoir qui intéresse MICHEL FOUCAULT car « il sert à amender les prisonniers, mais aussi à soigner les malades, à instruire les écoliers, à garder les fous, à surveiller les ouvriers, à faire travailler les mendiants et les oisifs ».

Les disciplines qui forment « une anatomie politique, ... une mécanique du pouvoir » (p.139-140) annoncent la gouvernementalité dans la mesure où l'obéissance y est inséparable de l'utilité. Le pouvoir ne s'exerce plus par l'application d'une autorité extérieure et violente, mais par une incitation aussi discrète qu'obsédante qui met la conformité au service de la productivité. Le corps docile est un corps constamment « examiné et exercé » qui opère de façon conforme avec rapidité et efficacité.

La discipline a une double vertu économique et politique : d'un côté elle majore les forces du corps, son utilité, sa productivité ; et de l'autre elle diminue le besoin de forces contraignantes extérieures car elle est intériorisée.

C'est un principe d'économie du pouvoir qui se concrétise avec les dispositifs disciplinaires. Il présente quatre caractéristiques :

- il est économe dans ses acteurs car il réduit le nombre de ceux qui l'exercent et augmente le nombre de ceux qui sont soumis
- il est aussi économe dans ses moyens, le pouvoir disciplinaire a pour « cérémonie politique » l'examen (individuel et collectif). Il ne cherche pas à

---

<sup>6</sup>A. Szokolczai, *Max Weber and Michel Foucault, parallel life-works*, London, Routledge, 1998.

« émettre des signes de puissance », à « imposer sa marque sur ses sujets », il les « capte dans un mécanisme d'objectivation » (p.189)

- il cherche l'efficacité car la pression constante des normes de comportement qu'il diffuse de façon continue prévient les erreurs, les fautes, les crimes avant qu'ils soient commis
- il a vocation à devenir une « fonction généralisée » car il incarne un pouvoir qui produit plus qu'il ne réprime, qui incite à faire plus qu'il n'impose. « Il s'agit de constituer une force productive dont l'effet doit être supérieur à la somme des forces élémentaires qui la composent » (p.165). « Il s'agit de rendre plus fortes les forces sociales » (p.209).

Le chapitre sur « Les moyens du bon redressement » s'achève sur la reproblématisation du pouvoir qui est reprise dans le chapitre « Méthode » de la *Volonté de Savoir* (1976) et qui écarte l'hypothèse répressive : « Il faut cesser de toujours décrire les effets du pouvoir en termes négatifs : il exclut, il réprime... En fait le pouvoir produit ; il produit du réel ; il produit des domaines d'objet et des rituels de vérité » (p.196).

Cette conception du pouvoir repose sur trois dimensions qui se retrouvent de façon inséparable dans la gouvernementalité : l'individuel, le collectif et les techniques<sup>7</sup>. La discipline s'applique à des aptitudes individuellement caractérisées et collectivement utiles. Inversement l'appartenance à un groupe est déterminante pour l'exercice des disciplines individuelles car la pression normative du groupe renforce la pression normative des appareils architecturaux et autres. Enfin, les équipements techniques instituent aussi bien les comportements individuels que collectifs, en maîtrisant les corps des sujets et assurant le contrôle des masses et de leur flux.

Le modèle de la société moderne, rationnellement gouvernée et disciplinée, MICHEL FOUCAULT le cherche non pas du côté des philosophes ou des juristes mais du côté des militaires : « il y a un rêve militaire de la société : sa référence

---

<sup>7</sup> Cette approche « impliquait que l'on place au centre de l'analyse non le principe général de la loi, ni le mythe du pouvoir, mais les pratiques complexes et multiples de "gouvernementalité" qui supposent, d'un côté, des formes rationnelles, des procédures techniques, des instrumentations à travers lesquelles elle s'exerce et, d'autre part, des enjeux stratégiques qui rendent instables et réversibles les relations de pouvoir qu'elles doivent assurer ». *Dits et écrits* Tome III, « La gouvernementalité » (1978), 1994, pp. 637-657.

fondamentale n'était pas côté de la nature, mais de celui « d'une machine aux rouages soigneusement subordonnés », elle se réfère « non pas aux droits fondamentaux mais aux dressages indéfiniment progressifs, non pas à la volonté générale, mais à la docilité automatique » (p.171).

A l'appui il cite un extrait de l'Essai général de tactique de J.A. Guibert (1772) digne des grands traités de Sciences Camérales « Il faudrait rendre la discipline nationale ... l'Etat que je peins aura une administration simple, solide, facile à gouverner. Il ressemblera à ces vastes machines qui par des ressorts peu compliqués produisent de grands effets ; la force de cet Etat naîtra de sa force, sa prospérité de sa prospérité. Le temps qui détruit tout augmentera sa puissance ». Et Foucault conclut ce passage par un parallèle avec l'Etat napoléonien et son mode d'organisation politique (son administration pyramidale, son souci d'ordonnement de toutes les règles publiques et civiles, etc.) qui doit autant aux militaires qu'aux juristes.

Enfin, le modèle militaire appliqué aux rapports sociaux fait de la capacité à normaliser et à orienter de façon productive les conduites une activité centrale. Il inverse les positions du gouvernant et du gouverné. Ce n'est plus la majesté du gouvernant qui impose l'autorité, mais la mise en visibilité des sujets. Les attributs du pouvoir ne sont plus d'essence métaphysique, ils résident dans des rapports et des opérations concrètes. Le souverain ne se donne plus à voir, c'est lui qui regarde, inspecte, osculte. Sur ce point MICHEL FOUCAULT fait un commentaire significatif de la médaille Commémorative de la première revue militaire passée par Louis XIV en 1666 (reproduction N°2) où il dit qu'avec l'avènement des disciplines, « la visibilité à peine soutenable du monarque se retourne en une visibilité inévitable des sujets » (p.191)

La référence au Panoptique, en tant qu'instrument de discipline permet à MICHEL FOUCAULT de penser le pouvoir sans le Roi, sans le Prince en position centrale<sup>8</sup>, mais comme la résultante de techniques, de pratiques et de rapport de force avec les populations.

Pierre Lascoumes, directeur de recherche CNRS, CEVIPOF, Sciences-Po Paris

---

<sup>8</sup> - Cela reviendra régulièrement dans la Volonté de Savoir : « Penser à la fois le sexe sans la loi et le pouvoir sans le Roi » p.120. Et à propos de Machiavel si celui ci a fait scandale en pensant « le pouvoir en termes de rapports de force, peut-être faut-il faire un pas de plus, se passer du personnage du Prince, et déchiffrer les mécanismes du pouvoir à partir d'une stratégie immanente aux rapports de force » p. 128.

